

## INSERTIONS

S'adresser au bureau du journal  
à 8 heures du matin à 6 heures du  
soir

## Rédaction et Administration

URUGUAY 26

(Imprima Latina)

# UNION FRANÇAISE

## PETIT JOURNAL DU MATIN

Année V Num. 1115 - 995

Directeur: J. G. BORON DUBARD

MONTEVIDEO - Mardi 22 Janvier 1895

## Un bon examen

Nous sommes heureux de constater ici le remarquable examen qu'ont subi, dimanche, au collège franco-anglais de la rue Convention, les élèves du professeur Gasc, de l'Union.

Tout ce que nous avions pu espérer d'enfants qui ne comptent que deux années de préparation sérieuse a été dépassé, et les examinateurs parmi lesquels nous avons pu remarquer M. l'ingénieur Benavides, M. Charles Cazaux et quelques-uns de nos compatriotes plus spécialement dévoués à la cause de l'enseignement public, ont été véritablement émerveillés de l'étendue et de la sûreté des connaissances démontrées par les examinés.

Nous avons rarement constaté, même au courant d'études plus prolongées, des résultats aussi brillans.

Ces résultats font l'éloge du maître et des élèves, car ils prouvent chez ceux-ci autant d'application et d'intelligence qu'ils démontrent de savoir faire professionnel, d'expérience pédagogique, de zèle et d'assiduité chez eux.

Un grand nombre de personnes distinguées étaient venues s'assurer de ce que M. Gasc méritait bien les éloges que d'autres avaient reçus à la suite de ses aptitudes exceptionnelles, et de ses grandes qualités comme maître de la jeunesse studieuse.

Ils ont pu se convaincre avec nous et comme nous, que loin d'avoir rien exagéré, on était resté au-dessous de ce qui pouvait être dit à sa louange. Parmi les assistants nous avons remarqué avec plaisir les présidents ou d'admirables de nos diverses sociétés françaises. Ces messieurs se sont retirés des examens avec l'absolue conviction que l'établissement d'éducation que M. Gasc, en collaboration avec M. Pardes, un autre jeune professeur plein de mérite, se propose d'ouvrir rue Convention en février prochain, sous le vocable de Lycée Carnot, car tel est le glorieux titre que nous donnerons à notre Etablissement sera publié dans le courant de cette semaine et répandu à profusion dans la capitale.

Le programme des cours du «Lycée Carnot» (car tel est le glorieux titre que nous donnerons à notre Etablissement) sera publié dans le courant de cette semaine et répandu à profusion dans la capitale.

Quant aux cours commerciaux, nous y consacrerons tous nos soins: langues vivantes, géographie commerciale et industrielle, comptabilité et correspondance mercantiles, tenus des livres, calligraphie, voilà les piliers sur lesquels nous assembrons l'édifice de l'enseignement spécial.

Enfin l'étude des sciences et des lettres et du latin, ou si l'on veut l'enseignement universitaire ne sera pas à un moindre degré l'objet de notre attention: une expérience personnelle de plus d'un quart de siècle et l'emploi de méthodes particulières, faciles et sûres sont un garant quasi certains de réussite.

D'ores et déjà est ouvert ici même le registre d'inscription pour les cours commerciaux et secondaires, qui commenceront à fonctionner le lundi 4 février prochain, à 9 heures du matin.

Vous avez été témoins, Messieurs, de ce que des élèves d'intelligence moyenne, mais de bonne volonté, ont réalisé en deux années d'études: grammaire espagnole, français, comptabilité, arithmétique, algèbre, géométrie plane, trigonométrie, sciences physiques et naturelles, géographie locale et notions générales des cinq parties du monde, tous les genres d'écriture commerciale; l'ensemble des connaissances qu'embrassent les programmes des écoles primaires supérieures et professionnelles de France.

C'est un résultat qu'à peine on n'osait espérer d'enfants préparés de longue main dans les trois cours élémentaires des bonnes écoles de la Métropole, et qui nous récompense largement des labours journaliers auxquels nous nous sommes assujettis plus de deux ans.

Vous remercierai, Messieurs, de l'honneur que vous nous avez fait de venir assister à cet examen où la bienveillance que vous nous avez montrée, nous coupons sur votre con-

cours intérêt pour l'accomplissement de l'acte que nous nous sommes imposé, contenant dans l'avenir, et nous vous renvoyons au premier examen que nous ferons subir aux élèves du futur «Lycée Carnot».

Mais l'excellente idée de la colonie française ne put se réaliser, malgré le luxe de dépenses dont il est question plus haut, la bonne volonté, et le dévouement des commissions organisastrices, et cela pour des raisons multiples et qu'il serait oiseux de rappeler. Eh bien! M. Pardes et moi, nous avons fait notre projet d'autant de nos compatriotes, et nous allons essayer, pleins de confiance, de le mener à bonne fin.

Nous ne sollicitons aucune souscription, ni le concours de professeurs européens qu'on ferait venir à grands frais et qu'on payerait fort cher: non.

La seule chose que nous vous demandons, et que nous avons le droit et le devoir, ce matin, d'exiger de vous autres dans cette conjoncture, française de Montevideo, c'est que vous nous envoyiez vos fils et nous secouez morallement dans la réalisation d'une œuvre si chère à tous nos coeurs: faire de vos enfants des sujets instruits et bien élevés, des ouvriers laborieux et honnêtes, des employés intégrés et intelligents, des commerçants prudents mais zélés dans leurs entreprises, et de tous, des amis et des clients de la France, cette seconde patrie de tous les hommes au dire du président Jefferson.

Le programme des cours du «Lycée Carnot» (car tel est le glorieux titre que nous donnerons à notre Etablissement) sera publié dans le courant de cette semaine et répandu à profusion dans la capitale.

Quant aux cours commerciaux, nous y consacrerons tous nos soins: langues vivantes, géographie commerciale et industrielle, comptabilité et correspondance mercantiles, tenus des livres, calligraphie, voilà les piliers sur lesquels nous assembrons l'édifice de l'enseignement spécial.

Enfin l'étude des sciences et des lettres et du latin, ou si l'on veut l'enseignement universitaire ne sera pas à un moindre degré l'objet de notre attention: une expérience personnelle de plus d'un quart de siècle et l'emploi de méthodes particulières, faciles et sûres sont un garant quasi certains de réussite.

D'ores et déjà est ouvert ici même le registre d'inscription pour les cours commerciaux et secondaires, qui commenceront à fonctionner le lundi 4 février prochain, à 9 heures du matin.

Vous avez été témoins, Messieurs, de ce que des élèves d'intelligence moyenne, mais de bonne volonté, ont réalisé en deux années d'études: grammaire espagnole, français, comptabilité, arithmétique, algèbre, géométrie plane, trigonométrie, sciences physiques et naturelles, géographie locale et notions générales des cinq parties du monde, tous les genres d'écriture commerciale; l'ensemble des connaissances qu'embrassent les programmes des écoles primaires supérieures et professionnelles de France.

C'est un résultat qu'à peine on n'osait espérer d'enfants préparés de longue main dans les trois cours élémentaires des bonnes écoles de la Métropole, et qui nous récompense largement des labours journaliers auxquels nous nous sommes assujettis plus de deux ans.

Vous remercierai, Messieurs, de l'honneur que vous nous avez fait de venir assister à cet examen où la bienveillance que vous nous avez montrée, nous coupons sur votre con-

cours intérêt pour l'accomplissement de l'acte que nous nous sommes imposé, contenant dans l'avenir, et nous vous renvoyons au premier examen que nous ferons subir aux élèves du futur «Lycée Carnot».

J'ai dit.

Monsieur Boron Dubard, qui était revenu à ces examens au soir de la séance donnée au chantier du Lusitano libres, accompagné de M. Alter Cazaux et de quelques autres personnes, s'est fait interpréter des sentiments de tout en félicitant M. Gasc pour la façon parfaite avec laquelle il avait préparé ses élèves et dont ceux-ci étaient tirés de l'examen.

« Vous nous avez montré, mon cher monsieur Gasc, a-t-il dit en substance, que vous saviez cultiver en vos élèves d'autres facultés que la mémoire. Ceux qui ont été interrogés devant nous savent juger, raisonner et discuter les questions qui ont fait l'objet de votre enseignement. »

Nous en concluons que votre méthode est aussi rationnelle que précise, et qu'elle répond en tout aux exigences de l'éducation moderne.

« Ce que nous avons à faire pour insuffler le cœur de vos élèves et fortifier leur raison naissante, vous saurez le faire avec pour l'éducation de leur volonté et de leur cœur. »

Ils apprendront avec vous, à être des hommes énergiques et dévoués, prêts à tous les sacrifices et à tous les devoirs pour les deux nations, la République Orientale et la France, que les contingences particulières de leur naissance les obligent à aimer d'un amour égal et à servir, à tous les circonstances le règlement avec un même désintéressement. »

« Enfin la colonie française obliera ce résultat, qui lui tient au cœur, celui d'élever des jeunes gens dignes de la mère patrie, qu'ils soient appelés à servir la nationalité de leurs œuvres, selon nos lois françaises, ou à servir la nationalité du sol natal d'après les lois de la République. »

« Voilà, Messieurs, qui est aussi bien dit que possible. »

Nous sommes convaincus que l'appel adré-

sé aux pères de famille par MM. Gasc et Parde sera entendu, et que les cours du Lycée Carnot compteront dès l'ouverture en février prochain, parmi les plus fréquentés de la Capitale.

— — — — —

## La Pension de Mme Burdeau

(EXTRAIT DU COMpte-RENDU DE LA SÉANCE DU 25 DÉCEMBRE 1894.)

L'ordre du jour appelle la 1<sup>e</sup> délibération sur le projet de loi relatif à l'allocation d'une pension exceptionnelle à la veuve de M. A. Burdeau, président de la Chambre des députés.

## DISCOURS DE M. DE BAUDRY D'ASSON

M. DE BAUDRY D'ASSON combat la proposition. Est-ce bien sous un régime républicain qu'on doit servir des pensions semblables aux veuves et enfants des hauts fonctionnaires, alors que la veuve d'un maréchal de France, qui a été président de la République, ne touche qu'une pension de 6 000 francs, et que les veuves d'officiers, morts au service du pays, ne reçoivent que quelques centaines de francs? (Très bien! Très bien! sur divers bancs.) C'est une nouvelle charge infligée au peuple. L'orateur votera contre le projet de loi et appelle la Chambre de faire autant. (Applaudissements sur divers bancs.)

## DISCOURS DE M. FABEROT

M. Faberot dit qu'il a le respect du malheur qui vient de frapper Mme Burdeau, mais il a le devoir de protester contre la pension qu'il propose en sa faveur et en faveur de ses enfants. L'orateur s'étonne que M. Burdeau, après avoir passé par les fonctions les plus élevées puisse laisser sa famille dans une situation qui nécessite la pension demandée. (Mouvements divers.) En ce qui concerne les services rendus à la démocratie par M. Burdeau, ce titre qu'on invoque n'est pas accepté par tous les travailleurs qui lui reprochent, à lui qui sort de leur classe, et pourtant leur donner l'émanicipation, de n'avoir pas rendu de services à la population et de n'avoir rendu qu'à ceux qui dominent le mouvement et veulent enrayer le progrès social. (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

## DISCOURS DE M. PRUDENT-DERVILLERS

M. PRUDENT DERVILLERS estime qu'il y a une question de principe engagée par le projet lui-même. Pour être juste, il faudrait accorder à toutes les familles nécessiteuses placées dans une situation analogue à celle qui est en question, les secours dont elles peuvent avoir besoin. Dans ces conditions, l'orateur votera la pension demandée. (Très bien! Très bien! à Gauche.) Les indires de M. Burdeau sont hors de contestation, mais il n'y a pas qui lui, parti des rangs les plus modestes, soit élevé à une haute situation et n'ait rendu des services.

D'autres, tout en restant dans une condition plus humble, ont travaillé, ont lutté aussi, en prenant sur leur temps de repos et ont fait des efforts sans recherche une récompense quelconque, sans espérer que l'Etat, après leur mort, viendra en aide à leur famille. On ne saurait faire de préférences. Encore une fois, c'est une question de principe; s'il en était autrement, l'orateur se verrait obligé de repousser le projet de loi. (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

## DISCOURS DE M. POINCARÉ

M. POINCARÉ, ministre des Finances, dit que le gouvernement a pensé que la Chambre avait un véritable devoir à remplir vis-à-vis de la famille de celui qui avait été son président et que la démocratie elle-même avait une dette à payer vis-à-vis d'un homme qui, sorti d'elle, l'avait toujours servi avec autant de vaillance qu'il était élu. Le gouvernement a pleine confiance dans le vote qui est demandé à la Chambre.

(Très bien! Très bien!) Il a été déposé et il faut pourtant pour l'heure la voter. (Très bien! Très bien! à Gauche.) Les indires de M. Burdeau sont hors de contestation, mais il n'y a pas qui lui, parti des rangs les plus modestes, soit élevé à une haute situation et n'ait rendu des services.

D'autres, tout en restant dans une condition plus humble, ont travaillé, ont lutté aussi, en prenant sur leur temps de repos et ont fait des efforts sans recherche une récompense quelconque, sans espérer que l'Etat, après leur mort, viendra en aide à leur famille. On ne saurait faire de préférences. Encore une fois, c'est une question de principe; s'il en était autrement, l'orateur se verrait obligé de repousser le projet de loi. (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

Il y a quelques jours, on accusait la gêne du budget, en déclarant qu'on ne pouvait pas accorder 5 millions à des mères de famille, qui n'avaient pas de pain à donner à leurs enfants et aujourd'hui on vient demander une pension de 12 000 francs pour Mme veuve Burdeau, pension reversable sur ses enfants. Avec le total de toutes les pensions, ainsi accordées, on ferait un bien égal relatif dans le peuple français. On crée une classe qui s'enrichit aux dépens du travail, au lieu de venir en aide à tous. L'orateur demande à la Chambre de repousser le projet de loi au nom du bien-être de tous (Très bien! Très bien! sur divers bancs.)

apparences duquel Jéhoval se révélait jadis à Moïse, n'étais pas éloigné de ce qui s'apportait dans l'ouvrage. A l'égyptienne, il se rassurait, mais il ne réussissait pas à empêcher l'apparition des cruches, aussi distinctes des poisons qu'un anguille d'un égouttoir. La vérité est, peut-être, que les écrivains, tout comme les langues, ne se cardinaient pas à la couleur d'avoir passé par la machine à écrire.

Il est même certaines espèces d'écrivaines particulièrement impudentes.

Qui se sont fait un éclat ne rougissent jamais.

Telles sont celles auxquelles M. de Confor-  
tron faisait nager les honneurs—enviés—  
du Billotin de la Société d'agriculture.

Vivantes ou mortes, cuites ou crus, ces écrivaines bizarres, qui se tiennent grâce à leurs épaules, sont évidemment des folles des Alpes, de l'île et de la Savoie, conservent toujours; imperméablem ent, le ton bronze olive qui complète leur ressemblance avec des cheveux courts et guerriers japonais. Mais de peur d'humiliation, n'importe, qu'aucune règle ne va sans exception.

Il en est plus amusant que de servir un plat de ces cruciales hétérodoxes, mais excellents et bien en chair, à des convives non prévenus, qui, au contraire, ont une affection pour la misterie, commencée par faire la grimace.

Mais ce qui est plus intéressant, c'est que ces écrivaines, sur lesquelles la poupe ne saurait avoir de prise, ont par-dessus le marché le mérite d'être, au contraire, des écrivaines qui protègent dans les eaux froides et trop vives pour les autres espèces, l'arc des temps de con-  
currence frénétique, où les écrivaines étrangères, n'ayant de bordelais que la saute et le nom, et au contraire les écrivaines anglaises, valent au contraire, à dire l'experte, la chasse française, la chose méritait peut-être d'être signalée aux amateurs.

N. B.—Tout n'est que bêtise et quidité, comme tout n'est qu'horreur et horreur, et souvent fois le contraire pour. S'il est des écrivaines qui ne rougissent jamais, qui restent de bronze même au sein des meurtières effervescentes du court bouillon, il n'en est autres, en revanche, qui, à l'opposé, sont tout à fait rouges, et que la température ambiante s'élève à 100 degrés. Vivantes et crites encor, celles-là sont rouges, tout le temps et par avance.

Et ce pour servir d'exemple à l'Académie de la légende. Il est à noter que l'écriture hétérodoxe, ou, pour être plus précisément, l'écriture hétérodoxe, existe. On n'en sait rien, mais le fait existe. On trouve de ces porporatis, dont le manuscrit paraît parfois au dessus du vieux rose jusqu'au vénitien aigu un peu plus bas dans le lac du Genève.

Ce qui prouve que si l'on peut pour la plus grande confusion des absolus, qu'il n'est point de règle sans exception.

## L'éternelle énigme

A peine Louis de Morelles eut dit ces mots « Je vous aimer », fut, entre Mme de Trial et lui, une stupéfaction, comme après le rozentz, lorsque l'empereur François Ier vit au voile du doublouer surpris qui s'aperçut sur le visage de la jeune femme, qui fut consciencieuse de son état.

Lorsqu'il fut descendu au château le lendemain, Mme de Trial dirigea vers la forêt leur arrivée.

Le père Morelles avait trouvé

plusieurs personnes dans un état de stupeur.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

Il fut alors déclaré que l'empereur

écrivait à l'heure de l'heure.

